

**Association des Étudiants diplômés
du département d'histoire de l'UdeM
(AEDDHUM)**

Université de Montréal
Département d'histoire
3150 rue Jean-Brillant, local C-6145
Montréal, Québec, H3T 1N8

Présentation du colloque

La XXIV^e édition du colloque annuel de l'Association des Étudiants diplômés du Département d'Histoire de l'Université de Montréal a eu lieu du 29 au 31 mars 2017. Sous le thème « Conceptualiser la Violence : une exploration de ses dynamiques et ses représentation ». L'événement a permis à plus d'une vingtaine de participants de présenter leurs recherches et de réfléchir à leurs pratiques de l'histoire. Ces jeunes chercheurs à la maîtrise, au doctorat et au post-doctorat ont discuté des différentes manières de penser la violence à travers le temps et sous ses diverses formes (idéologique, physique, psychologique, verbale, etc.)

Les actes de ce colloque, dont nous présentons ici un bref résumé, seront publiés dans la revue du département d'histoire de l'Université de Montréal, *Les Cahiers d'histoire*.

Contexte et objectifs

Si la question de la violence sous sa forme physique a toujours été présente dans l'historiographie, ne serait-ce qu'à travers de l'histoire de la guerre, l'analyse de celle-ci s'est largement agrandie dans les dernières années, à la fois à d'autres formes de violence, mais aussi à d'autres « lieux » où elle s'articule. Lié au concept de « lieux de mémoire » la violence prend un autre sens. Interprété et réinterprété dans le temps et dans les discours, le legs de la violence s'altère et change au gré des époques. Des événements violents s'institutionnalisent et se banalisent; des événements pacifiques sont violemment réinterprétés a posteriori par des opposants. De véritables combats de la mémoire naissent autour de l'interprétation à la suite d'événements traumatiques. La discipline peut bénéficier de ces nouveaux défis en considérant les approches interdisciplinaires (anthropologie, archéologie, sociologie, etc.) ainsi que les nouvelles sources (images, art) et méthodologies.

C'est dans cette optique que le Comité organisateur a réussi à créer un espace de discussion et de réflexion autour de certain question tel: comment conceptualiser la violence à une époque propre ? Quelle place la violence peut-elle prendre dans l'imaginaire ? Comment est-ce qu'un événement violent peut être interprété et réinterprété dans le temps, dans les discours, dans la mémoire ? Qu'est-ce que cette (ré) interprétation nous dit de la personne ou de la société dans laquelle elle s'inscrit? Comment est-ce que le concept de violence peut être modifié par l'accolade d'autres concepts comme le genre, la race, la classe, etc. ?

Voici les trois grandes lignes directrices du colloque :

- Penser la violence à travers le temps et sous ses diverses formes (idéologique, physique, psychologique, verbale, etc.)
- Exploration des questions de (ré) articulation et (ré) interprétation de la violence dans (discours, action, lois, art, littérature, cinéma, commémoration, environnement, historiographie, etc.)
- Exemple de travaux explorant les dynamiques de la violence dans l'histoire : mémoire (collective ou individuelle), construction nationale et identitaire, justice, guerre et après-guerre, rapport à l'autre (race, genre, classe, religions, identité, famille, relations internationales).

Nous pensons avoir atteint nos objectifs par l'active participation du public (près de 20-30 personnes dans la salle en tout temps), par des périodes de questions longues et enrichissantes et, de plus, par les bons commentaires que nous avons reçus de la part des conférenciers et invités.

Cependant, certains points restent à améliorer. Une plus grande participation des professeurs du département d'histoire aurait été souhaitable. Donc, pour la prochaine édition, nous aviserons le prochain comité de mettre l'accent sur la publicité faite envers les professeurs du département d'histoire.

Programme

Mercredi 29 mars 2017

9h30 **Accueil des participants au C-2081.**

10h15 **Mot d'ouverture.**

10h30 **Panel 1. Projeter la violence dans l'écrit (littérature, discours et archives).**

Président de séance : Gordon Blenneman U. de Montréal.

Fabien Zuk. U. de Montréal, U. Lyon III. *Les mots de la violence : discours et lexique chez Grégoire de Tours.*

Marc-Antoine Therrien. U. de Montréal. *L'expression de la violence dans le roman médiéval et sa représentation dans la Chevalerie de Judas Maccabé.*

Jessica Leuck. U. du Luxembourg, *Comptabiliser les crimes pour conceptualiser la violence ? Le cas de la prévôté de Luxembourg (1525-1630).*

12h00 Dîner.

13h30 **Panel 2. Gestion de la violence légitimée.**

Présidence de séance : Michèle Dagenais U. de Montréal.

Mathieu Langevin. UQÀM. *Le cas Nivet à l'aune de l'affaire Cartouche : le rôle de l'imaginaire social dans la construction du brigand et de la violence légitime en France au XVIII^e siècle (1721-1729).*

Amélie Grenier. UQÀM. « Guerre à mort aux trafiquants de cocaïne, de morphine et d'opium » : la mise en place d'un système de répression du trafic et du commerce de drogues non-médicale à Montréal entre 1920 et 1929 : Entre discours et pratiques violentes.

Sophie Mailly. U. de Montréal. *Le Guatemala et la violence : la guerre par d'autres moyens ?*

Pauline Corre. U. Paris-Sorbonne. *Günther Anders et la dialectique de la violence.*

15h30 Pause café.

16h00 **Panel 3. « Pratiquer » la violence.**

Président de séance : Jean Revez UQÀM.

Jean-Nöel Rolland. U. de Montréal, U. de Liège. *Le Baptême ou la mort : la conquête de la Saxe et le capitulaire De partibus Saxoniae (782).*

Anass Dakkach. U. de Montréal. *L'homme contre la mort : adversité et résistance dans l'au-delà égyptien ancien.*

17h00 Pause café.

17h30 **Conférence.**

Présidence: Ivan Marinov U. de Montréal.

Professor Lisa Overholtzer. McGill University.

18h15 Cocktail.

Jeudi 30 mars 2017

13h00. **Conférence.**

Président séance : Darya Dyakonova U. de Montréal.

Max Bergholz. Concordia University. *Présentation de l'ouvrage : Violence as a Generative Force.*

14h30. Pause café.

14h45. **Panel 4. Culture populaire et représentation.**

Président de séance : Carl Therrien U. de Montréal.

Jolène Bureau. UQÀM. *Les visages de la révolte : échos de la mythologie révolutionnaire dans V for Vendetta et la trilogie The Hungers Games.*

Tara Ciric. McGill University. *Art as Therapy in the Terezin Ghetto.*

15h45 Pause café.

16h00 **Panel 4 (suite)**

David Bernard. U. de Montréal. *La violence dans la bande dessinée populaire : représentation et imaginaire coloniaux.*

Sabah Haider. Concordia University, EHESS Paris. « *What is in an Image? Responding to Naem Mohamien's film Abu Ammar is coming* ».

17h00. Cocktail.

Vendredi 31 mars 2017

9h00. **Table ronde. Conceptualiser la violence**

Présidence : Florence Prévost University College Dublin.

Participants : Denyse Baillargeon. U. de Montréal. Gordon Blenneman. U. de Montréal.

10h30. Pause café.

10h45. **Panel 5. Silence et logique mémorielle.**

Président de séance : Benjamin Deruelle UQÀM

Christophe Burgeon. UCL (Belgique). *Domitien et l'usage de la torture.*

Ben Messaoud Mouna. FSHST (Tunis). *La violence à l'égard des personnes handicapées physiques au siècle des Lumières.*

Victor Bissonnette. UQÀM. *Une mémoire refoulée : les victimes des bombardements alliés sur la France pendant la Seconde Guerre mondiale.*

12h15. Dîner.

13h30. **Panel 6. (Re)penser la violence par le genre.**

Présidence de séance : Denyse Baillargeon U. de Montréal

Gabrielle Hamelin. U. de Montréal. *La loi salique : un principe d'exclusion de femmes et des étrangers au pouvoir.*

Francis Langevin. U. de Montréal. *« Si l'étais homme j'en voudrais avoir vengeance » : le rôle des jeunes hommes célibataires dans la défense des intérêts familiaux à travers les actes de violences physiques.*

14h30. Pause café.

15h00 **Panel 6. (suite).**

Marilou Tanguay. U. de Montréal. *Entre violence symbolique et violence discursive : regard sur la représentation de la féminité dans Le Devoir entre 1965-1975.*

Anne-Marie Shink. U. de Montréal. *Donner une voix aux femmes et aux exclus en temps de guerre : l'exemple de l'autrice Xiao Hong.*

16h00 Mot et cocktail de fermeture.

Actes et résumés

Panels

Panel 1. *Projeter la violence dans l'écrit (littérature, discours et archives).*

Les mots de la violence : discours et lexique chez Grégoire de Tours.

Fabien Zuk

On se rappelle des Mérovingiens pour leurs personnalités d'enfants capricieux, véhéments, prônes à la trahison et à la décadence, régnant sur une société obsédée par les martyres, les incarnations glorifiées de la violence même.

Notre principale chronique pour cette période, l'*historia francorum* de Grégoire de Tours, est reconnue pour son contenu vivace et brutal et une narration qui peint un monde où « *il ne restait ni maison, ni vignes ... où ils enlevaient même les vases sacrés des églises et ces dernières, ils les incendiaient* ». (Greg. Tur. *Hist. Franc*).

Au premier abord, Grégoire de Tours présente l'image traditionnelle des invasions barbares, du déclin et de l'extinction de la vie. Ainsi, Newbold (1994) s'est intéressé aux agressions interpersonnelles de l'œuvre, Burrows (2014) à la violence chez les bases classes et McRobbie (2012) à la barbarie comme expression du genre chez la classe élite. Cependant, les courants depuis Brown (1971) minimisent la décadence des IV-VI siècles et (cf. Drake, 2016 et collaborateurs) ont récemment remis en question la nature de la violence à la fin de l'antiquité. Mais peut-on réunir la vision transformative, créatrice et prospère de l'Antiquité Tardive avec les atrocités présentes chez l'évêque de Tours ?

Dans cette présentation, je repère les violences sous leur formes variées (personnelle, politique, genrée, symbolique, etc.) pour les considérer dans leur contexte social et littéraire et démontrer leur but dans le discours narratif que construit Saint Grégoire. Je me pencherai aussi sur son choix de lexique dans la représentation de son âge.

U. de Montréal, U. Lyon III

Comptabiliser les crimes pour conceptualiser la violence ? Le cas de la prévôté de Luxembourg (1525-1630)

Jessica Leuck

U. du Luxembourg

L'historienne Laure Verdon caractérise « tout acte ou parole qui rompt le tissu social et porte atteinte à l'ordre » comme violence. De plus, le chercheur « doit s'interroger sur les formes qu'a pris la violence au fil des époques et sur le rapport que les hommes entretiennent avec elle » (Éloïse Adde, 2012).

Parmi d'autres voies pour saisir cette variation historique et culturelle de la perception de la violence, nous proposons une analyse minutieuse des comptes des officiers de justice. Contrairement aux règlements, aux lois ou encore aux sources judiciaires qui expriment le fonctionnement théorique de la justice, ces comptes, de par leur caractère administratif, livrent une image réelle des crimes commis. Bien que le terme « violence » n'apparaisse jamais en tant que tel dans ces sources, les crimes et délits mentionnés dans les comptes sont considérés comme tels car ils représentent toujours une forme de violence contre le tissu social ou/et l'ordre établie. Leur présence dans ces sources et leur usage en justice permettent de projeter la conception de la violence pour une époque concrète en nous informant sur la perception quotidienne que les contemporains - surtout les justiciers - en avaient envers. En outre, la variété des cas permet de moduler cette compréhension et de proposer une lecture fine du phénomène.

Conservés presque dans leur totalité pour la période de 1525 à 1630, les livres de comptes rédigés dans la prévôté de Luxembourg, une des plus grandes du duché, consistent une source primordiale pour entamer une telle recherche.

Panel 2. *Gestion de la violence légitimée.*

Le cas Nivet à l'aune de l'affaire Cartouche : le rôle de l'imaginaire social dans la construction du brigand et de la violence légitime en France au XVIII^e siècle (1721-1729)

Mathieu Langevin

UQÀM

Condamné à la roue en 1721, Louis-Dominique Cartouche est sans contredit le criminel français le plus connu du XVIII^e siècle, l'imaginaire du tout Paris s'embrasant instantanément autour des mésaventures de ce malfrat qui tenu tête avec panache aux autorités. À sa suite,

d'autres figures importantes marqueront également les annales judiciaires françaises, dont Philippe Nivet, brigand notoire ayant sévi en Normandie et à Paris entre 1723 et 1728. Bien qu'ils ne soient jamais associés ni même croisés, un lien étroit s'est néanmoins tissé au fil du temps entre les deux personnages, Nivet semblant être condamné à endosser l'image et la légende de son prédécesseur au sein des sources littéraires.

Qu'est-ce donc qui, outre le partage d'une même vocation d'infortune et d'un destin funeste, poussa les chroniqueurs et les mémorialistes du XVIII^e siècle à forcer une relation entre ces deux malfaiteurs, à réifier ponctuellement la mémoire de Cartouche tel un baromètre infamant ? Ma communication aura pour objectif de démontrer que c'est au travers du prisme de la construction narrative que s'est majoritairement colportée cette association, l'imaginaire suppléant aux faits leur part de vérité concernant ces deux « chefs de bande » tout en demeurant paradoxalement une clé de voute potentielle à la compréhension d'une confluence de phénomènes entourant la violence et la pratique du crime sous l'Ancien Régime.

« Guerre à mort aux trafiquants de cocaïne, de morphine et d'opium » : la mise en place d'un système de répression du trafic et du commerce de drogues non-médicale à Montréal entre 1920 et 1929 : Entre discours et pratiques violentes

Amélie Grenier

UQÀM

La loi fédérale sur l'opium et des drogues narcotiques punit plus lourdement les trafiquants et les consommateurs de drogues non-médicale durant les années 1920 : sentence allant jusqu'à 7 ans de prison, coups de fouet, retrait du droit de *certiorari*, renversement du fardeau de la preuve, déportation, etc. Le système de répression des trafiquants et des consommateurs de drogues illicites se met en place au même moment : création de la Gendarmerie Royale du Canada, bureau fédéral du contrôle des narcotiques et Montréal crée une escouade policière spécialement dédiée à lutte aux drogues. Qu'est-ce qui justifie l'usage de cette violence symbolique et physique contre les trafiquants et les consommateurs de drogues non-médicales durant les années 1920 à Montréal ?

À Montréal, cela coïncide avec la présence d'un épisode de panique morale sur le trafic et l'usage non-médical de drogue. Cette présentation portera sur les causes et le contenu de cette panique morale. On essaiera de mettre en lumière que la peur de la dégénérescence sociale légitimerait la mise en place d'un système de répression où la violence est partout, dans la loi, dans les pratiques policières et dans les discours.

Le Guatemala et la violence : la guerre par d'autres moyens ?

Sophie Mailly

U. de Montréal

La guerre s'est-elle réellement arrêtée au Guatemala avec la signature des Accords de paix ? Le pays a connu une guerre civile de 1960 à 1996 qui a fait 250 000 morts, en plus de nombreuses violations des droits humains. Une commission de vérité et réconciliation, mandatée par les Nations Unies, identifia l'État comme étant responsable de 93% de la violence. De plus, elle affirma que cette violence, dont 83% des victimes étaient des Mayas, consiste en un génocide.

En 1996, la paix est signée. La répression ouverte s'arrête, la guerre continue sous une autre forme pour certains Mayas. Plusieurs verront dans l'arrivée des industries d'extraction une menace non seulement à leur environnement, mais aussi à leur survie culturelle et physique. Assiste-t-on maintenant à un génocide lent ? Aux lendemains de la commémoration des 20 ans de la signature des accords de paix, le taux d'homicide est plus élevé que pendant les deux dernières années de la guerre. Comment peut-on expliquer la violence en temps de paix ? Assiste-t-on à une guerre par d'autres moyens ?

La présente proposition s'attardera à réfléchir sur les éléments de continuité de la violence en temps de guerre et en temps de paix pour mieux comprendre les dynamiques de violence au Guatemala. En appréhendant la violence comme un concept changeant et fluide, cette étude de cas permettra de saisir comment un passé de violences peut fonder un régime de violence et ainsi mieux comprendre les racines de la violence en temps de paix.

Günther Anders et la dialectique de la violence

Pauline Corre

U. Paris-Sorbonne.

Paru suite à la catastrophe de Tchernobyl, le volume *Violence oui ou non une discussion nécessaire* regroupe plusieurs articles du philosophe Günther Anders dont la pensée s'est principalement concentrée sur les changements ontologiques du monde à l'ère technicisée et nucléarisée. Ces articles sont pour lui l'occasion d'exposer sa réflexion quant à l'usage de la violence comme outil politique. Il critique les happenings en tout genre qu'il considère comme stigmates de la société contemporaine. Selon lui, pacifisme rime avec mutisme, et seule la violence s'affiche comme moyen efficace pour répondre aux technocrates du nucléaire. Ces derniers sont responsables de l'état d'urgence permanent où nous vivons tous aujourd'hui : la menace d'une annihilation totale. Il développe deux concepts : celui d'état d'urgence et celui de légitime défense. Il s'agissait pour lui de penser un cadre théorique dans lequel l'usage de la violence en tant qu'outil politique fusse serait légitimé : « L'état d'urgence justifie la légitime défense, la morale l'emporte sur la légalité. »¹ Afin de continuer à agir moralement, c'est-à-dire en tentant d'empêcher la prolifération de l'énergie nucléaire, le tabou de la mort doit être brisé.

Cette communication se propose d'étudier le cheminement théorique d'un éminent philosophe allemand d'après-guerre quant à la question de la violence dans un monde nucléarisé – entre morale et légalité, quelle conception de la violence ?

Panel 3. « Pratiquer » la violence.

Le Baptême ou la mort : la conquête de la Saxe et le capitulaire De partibus Saxoniae (782).

Jean-Nöel Rolland

U. de Montréal, U. de Liège

Au sein de l'imaginaire collectif, de la cinématographie jusqu'à l'historiographie, le Moyen Âge apparaît peut-être bien comme étant la période qui évoque le plus la brutalité et la violence. Sur base de ce simple constat ainsi que de récentes études en biologie et en anthropologie, nous souhaitons revenir sur l'un des épisodes les plus sombres et les plus célèbres du règne de Charlemagne : la conquête saxonne. Ce conflit acharné qui opposa militairement et idéologiquement le légendaire empereur à la barbe fleurie aux Saxons dura près de trente-trois ans¹. Si l'on croit encore Éginhard, cette guérilla sanglante et d'usure fut l'antagonisme le plus long et peut-être même le plus dur que connurent les Francs. Depuis la destruction de l'Irminsul (l'arbre idole des Saxons) en 772², en passant par la conversion de force des Saxons

¹ *Susceptum est igitur aduersus eos bellum quod magna utrimque animositate, tamen, maiore Saxonum quam Francorum damno, per continuos triginta tres annos gerebatur.* Eginhard, *Vita Karoli Magni*, éd. par Michel SOT et Christiane VEYRARD-COSME, Paris, les Belles Lettres, 2014, p. 16.

² *Annales regni Francorum*, a 772, éd. Fr. Kurze, in *MGH SS. rer Germ.*, t. 6, Hanovre, 1895, p. 32-34.

(le Capitulaire *De partibus Saxoniae* de 782) et la période de terreur de cinq ans entre 792 et 797 jusqu'à la pacification totale du conflit, cette communication s'intéresse également à l'idéologie cultivée par les Francs qui exportent la violence aux frontières de leur royaume afin de maintenir la paix en son sein.

L'homme contre la mort : adversité et résistance dans l'au-delà égyptien ancien.

Anass Dakkach

U. de Montréal

L'Au-delà égyptien ancien est-il une si mauvaise place ? Le survol des textes hiéroglyphiques à partir des Textes des Pyramides jusqu'aux Livres des Morts, en passant par les Textes des Sarcophages, nous livre une fresque cauchemardesque des pires horreurs et des plus noires angoisses ; après une première mort, l'on n'est jamais à l'abri d'une deuxième, funeste et irrémédiable. Le défunt est projeté dans un monde à l'envers, quasiment révolutionnaire, où les dignités et les richesses mortelles ne valent plus rien, il se trouve confronté au danger de se perdre dans des chemins « d'où l'on ne revient pas », dans des maisons habitées par d'autres morts hostiles ou de se noyer dans des étendues d'eau mythiques. Des bandes de brigands/bourreau démoniques armés de couteaux, au service d'Osiris ou de Seth, patrouillent dans cet espace désolé. Leur occupation principale ? La violence gratuite. Au menu de ce festival macabre : Anthropophagie, torture, coprophagie forcée, décapitation, séquestration à l'abattoir et traitement de bête de sacrifice, dépeçage sanglant, trahison par des composantes de soi-même, procès interminables devant le tribunal des dieux intentés par qui le veut bien, servitude dans les champs des dieux et bien d'autres malheurs... Heureusement, le mort égyptien, bien que vulnérable, n'est pas tout à fait sans ressource. Notre communication explorera le rapport de force et les moyens de résistance dans cet espace hostile.

Panel 4. *Culture populaire et représentation.*

Les visages de la Révolte : échos de la mythologie révolutionnaire dans *V For Vendetta* et la trilogie *The Hunger Games*

Jolène Bureau

UQAM

Depuis plusieurs années, les historiens débattent sur la nature de la Révolution française : mythe ou légende, histoire froide ou histoire vivante ? Qu'en est-il du phénomène révolutionnaire et de sa capacité à inspirer, encore aujourd'hui ? Quels sont les échos de sa mythologie dans l'imaginaire fictionnel contemporain ? Nos recherches nous ont mené à réfléchir à ces questions à travers différents types de médias : romans, films, jeux vidéo, bandes dessinées et, même, dessins animés. Le sujet que nous proposons d'explorer pour ce colloque se situe dans cette thématique.

« Archange de la Terreur » ou « adolescent rebelle », Louis-Antoine Saint-Just s'est démarqué dans la mythologie révolutionnaire pour devenir une figure de la Révolte, avant d'être finalement transfiguré dans le personnage d'Enjolras dans *Les Misérables*, sa « réincarnation » littéraire.

À partir de la lecture d'Albert Camus, d'Alexis Philonenko et de Miguel Abensour sur Saint-Just, nous proposons une comparaison de la figure Saint-Just-Enjolras avec deux personnages

fictifs qui marquent la révolte contemporaine : celui de V, dans *V for Vendetta*, et de Katniss Everdeen, dans la trilogie *The Hunger Games*.

Au XXI^e siècle, que reste-t-il de la figure de la Révolte ? Comment sert-elle encore à catalyser ou à canaliser la violence révolutionnaire dans la fiction et, même, dans la réalité ? Nous proposons d'examiner le processus par lequel se construit cet archétype, avec ou malgré la participation du personnage qui vient incarner cet idéal, forcés par le destin à assumer la révolte des autres tout autant que la leur.

Art as Therapy in the Terezin Ghetto

Tara Ciric

McGill University

In May of 1945, Terezín ghetto was liberated by an advancing Soviet army. Among the survivors was Zdenek Taussig, a young boy from Prague who had spent the majority of his life in the ghettos and concentration camps of the Nazi government. As he left this life, with him were several editions of the magazine *Vedem*, written, edited and illustrated by Zdenek and other young boys, aged 11 through 17, who lived in Barracks L417. The triumph of this magazine is not only its survival through the Holocaust, but the proof in its pages of complex, empathetic and talented young Jewish boys whose existence had been so aggressively denied by Nazi Germany, who refused to believe that such a Jew could be possible.

It is well documented that art therapy can be immensely useful to help children who have experienced traumatic events. However, the independent creation of art by young people during the Holocaust, especially one so social and cooperative as a youth magazine, has not been the subject of study. How was self-curated art used by these children to deal with trauma? Can this art be interpreted as resistance or therapeutic? How was childhood protected in the pages of *Vedem* magazine? This case study raises these questions and more, but also illuminates the ability for children to construct identity, both collective and personal, in settings of extreme trauma.

La violence dans la bande dessinée populaire : représentation et imaginaire coloniaux

David Bernard

U. de Montréal

Je propose d'analyser les représentations des populations autochtones au des bandes dessinées états-uniennes et canadiennes. Plus précisément, il s'agira d'étudier la série *Superman Indian Chief* produite par DC dans les années 1960 et 1970. Dans cette série, les héros américains Superman est illustré de manière humoristique portant une coiffe autochtone et combattant des tribus «indiennes» belliqueuses. Pour l'exposé, j'évaluerai cette série en fonction des dynamiques coloniales qui la sous-tendent et de la violence symbolique qu'elle véhicule dans l'imaginaire collectif.

Plusieurs questionnements orienteront mon exposé. Quel est le rôle du super héros dans la culture populaire? De quelle manière les super héros sont-ils emblématiques des valeurs et de la nation américaines? Comment les représentations racistes véhiculées dans la bande dessinée reproduisent-elles les grands mythes coloniaux et justifient-elles l'histoire coloniale aux États-Unis? Comment les discours de banalisation et d'héroïsation de la violence dans la série nous renseignent-ils sur le contexte de négation des réalités coloniales et de la présence continue des nations autochtones en sol américain?

Il sera aussi intéressant d'évaluer comment cette racialisation des populations autochtones dans la culture populaire s'effectue en parallèle à l'*American Indian Movement*. Les militants autochtones critiquent en effet dans les années 1960 et 1970 le racisme et la violence idéologique et psychologique qui émanent de la culture populaire américaine.

Bref, il s'agira d'analyser, par l'étude d'une bande dessinée et de son contexte de rédaction, comment les questions de race, d'identité, d'américanité et d'autochtonie sont réactualisées et contestées aux États-Unis dans les années 1960 et 1970.

Panel 5. *Silence et logique mémorielle.*

La violence à l'égard des personnes handicapées physiques au siècle des Lumières

Ben Messaoud Mouna

FSHST (Tunis)

La violence envers les personnes handicapées physiques au Siècle des Lumières prend des formes très diverses qu'elle soit morale ou physique. Quant à la première, elle se traduit par la taxation, l'étiquetage, le mépris, la raillerie, le rabaissement, voir l'exclusion et le rejet (Il est à noter que cette violence s'accroît et se rétrécit selon la nature de l'handicap physique, le sexe de la personne atteinte, la classe sociale à laquelle appartient la personne, etc.) La seconde est liée à la violence que subit le corps de la personne atteinte d'anomalie corporelle dans les différentes interventions chirurgicales ou orthopédiques ou dans les différentes institutions hospitalières (incarcération).

La violence envers la personne handicapée physique n'a jamais constitué un champ de réflexion dans cette époque. Ce silence est révélateur d'une acceptation de ces comportements envers ces êtres. Néanmoins, certains philosophes, moralistes, médecins, éducateurs, etc., de l'époque, ont abordés, quoique discrètement, le sujet dans le but de combattre ces abus pour améliorer la vie de ces êtres d'une part et pour une meilleure sociabilité d'autre part.

Une mémoire refoulée : les victimes des bombardements alliés sur la France pendant la Seconde Guerre mondiale

Victor Bissonnette

UQÀM

Pendant le second conflit mondial, les Alliés – Britanniques et Américains – ont procédé à une vaste offensive stratégique de bombardement aérien sur l'Europe. Cela impliquait nécessairement le bombardement de territoires occupés « amis » car leurs ressources étaient largement mises à profit par l'Allemagne. En France, cela s'est traduit par d'importantes destructions et environ 70 000 victimes. Pourtant, ce n'est que tout récemment qu'un véritable éveil mémoriel s'est manifesté à ce sujet au niveau national suite au discours prononcé par le président François Hollande le 6 juin 2014 à l'occasion du 70^e anniversaire du Débarquement de Normandie. On peut donc observer un relatif « silence » sur ces événements tragiques après 1945, ce que des recherches préliminaires en archives ainsi que des visites dans deux villes fortement touchées, Le Havre et Caen, ont permis de confirmer. Les monuments et les cérémonies ne mentionnent que rarement et indirectement les bombardements alliés et le cinéma n'en traite que bien peu. L'historiographie française a aussi été pauvre sur ce sujet jusqu'à maintenant, malgré l'intérêt pour les enjeux commémoratifs d'historiens majeurs comme Henry Rousso et Antoine Prost.

Comment expliquer un tel silence? Impératifs politiques liés à la Guerre froide ou à la reconstruction de la France sous le Plan Marshall? Simple pudeur? Absence d'agents de mémoire? Compétition avec la mémoire difficile du régime de Vichy? Il s'agira de trouver si et comment les pouvoirs publics ont pu intervenir dans l'expression de la mémoire populaire de ces bombardements « amis » entre 1945 et 2014.

Panel 6. *(Re)penser la violence par le genre.*

La loi salique : un principe d'exclusion de femmes et des étrangers au pouvoir

Gabrielle Hamelin

U. de Montréal

Par la présente je pose ma candidature pour le XXIV^e colloque de l'AEDDHUM. Je propose de traiter du mythe de la loi salique et de la manière dont cette loi devint, autour des contestations politiques comprises dans les libelles des Monarchomaques et des Malcontents contre le gouvernement de Catherine de Médicis, un outil d'exclusion non seulement des femmes, mais aussi des étrangers au pouvoir en France.

L'allégation de la loi salique comme fondement juridique de l'exclusion des femmes et des étrangers au pouvoir en France par les détracteurs de la reine mère pose alors Catherine de Médicis comme une victime de violence symbolique misogyne et xénophobe.

La loi salique, qui traite originellement de droit privé et de transmission de la terre dite « salique », avait été réinventée au XVe siècle comme une règle de succession royale exclusivement masculine. Puis vers la fin du XVI^e siècle, c'est-à-dire vers la fin des guerres de Religion, la loi salique est transformée par les jurisconsultes en une loi fondamentale et ancestrale du royaume, premier pilier juridique de la monarchie française sans laquelle tout le royaume s'écroulerait. Le mythe s'insère alors dans l'imaginaire monarchique, s'ensuivant une réécriture de l'histoire nationale française vers la fin du siècle. L'exclusion des femmes et des étrangers au pouvoir régie par la loi salique suscite la fierté nationale puisqu'elle est un signe de la supériorité de la « nation » française sur tous les autres royaumes européens de l'époque.

« Si j'étais homme j'en voudrais avoir vengeance » : le rôle des jeunes hommes célibataires dans la défense des intérêts familiaux à travers les actes de violences physiques.

Francis Langevin

U. de Montréal

Les procès entendus dans la Juridiction royale de Montréal au XVIII^e siècle sont d'incroyables fragments de la vie de groupes socioculturels souvent absents des autres types de sources. Mis de l'avant par l'étude de cas que nous proposons ci-dessous, ces archives permettent de mettre en évidence l'existence d'un régime de violence alternatif par rapport à ce que l'historiographie française met de l'avant pour la société française d'Ancien Régime.

Ce régime de violence alternatif est visible lorsqu'est entendu en février 1724 le procès des frères Charles et Joseph Desroches, contre Joseph et Jacques Mesnard — ces derniers auraient battu les membres de la famille Desroches et rompu les bras de Charles Desroches à coup de perche et de bâton dans leur demeure familiale. Ce procès s'il semble anecdotique ne l'est pourtant pas lorsqu'il est additionné aux quelques 182 procès criminels institués sous la coupole d'un acte de violence physique entre 1712 et 1744. D'ailleurs, le procès de *Desroches v. Mesnard* montre que la violence des jeunes hommes s'inscrit dans un mode de fonctionnement où leur rôle sexuel (ici, masculinité) est défini par cette pratique qui, à la fois, renforce la cohésion et l'appui du groupe familial.

Se retrouvant dans une sphère encore inexplorée par l'historiographie canadienne, cette recherche vise à comprendre la manière dont les jeunes hommes montréalais du XVIII^e siècle vivent leur masculinité et leurs rapports à l'intérieur de la famille touchant entre autres la défense de celle-ci comprise à l'intérieur des rôles sexuels hors mariage.

Entre violence symbolique et violence discursive : regard sur la représentation de la féminité dans *Le Devoir* entre 1965-1975

Marilou Tanguay
U. de Montréal

La présente communication entend illustrer comment le concept de violence permet d'analyser la présence des femmes dans *Le Devoir* entre 1965 et 1975 ; et ce tant dans les représentations que l'on érige de celles-ci dans les articles que par leur présence comme journalistes. Les contributions de cette recherche sont nombreuses ; notamment qu'elle propose d'analyser une source de prédilection de l'historien.ne, le quotidien, avec un regard nouveau. L'historiographie s'est en effet beaucoup intéressée aux messages relatifs aux femmes colportés dans les quotidiens, mais peu sur les messagers en eux-mêmes. Pourtant, s'y attarder nous permet de déceler des mécanismes qui, de prime abord nous échappent, mais qui aident à la compréhension des messages véhiculés. De plus, elle nous permet de saisir la multiplicité des formes que peut revêtir le concept de violence puisqu'avec la question de l'analyse du quotidien, on décèle deux formes du phénomène. Tout d'abord, on note une forme plus subtile, entendu comme de la violence symbolique. Ce concept bourdieusien nous amène à comprendre comment on peut entrevoir l'espace médiatique comme étant caractérisé par des rapports de forces entre dominants et dominé.e.s. Par ailleurs, on y perçoit une dimension beaucoup plus manifeste du phénomène. En effet, les journalistes hommes comme femmes viennent parfois, par le ton de leur article, le champ lexical adopté ou le sujet choisi, construire une violence visible envers les femmes. Cette violence genrée, se vérifie notamment dans les articles où il est question d'avortement ou encore du travail féminin, sujets récurrents dans nos sources.

Donner une voix aux femmes et aux exclus en temps de guerre : l'exemple de l'autrice Xiao Hong.

Anne-Marie Shink
U. de Montréal

Dans la Chine impériale règne une rigide hiérarchie, au bas de laquelle se retrouvent les femmes, complètement subordonnées et dénuées de pouvoir. Toutefois, la chute du dernier empereur Qing, en 1912, crée une ouverture pour un nouvel ordre politique et social. Un grand mouvement culturel et littéraire, le Mouvement du 4-Mai (1915-1942), entend alors rejeter la tradition confucéenne et moderniser la Chine. Les femmes font parties intégrantes de cette volonté de modernisation et, comme leurs collègues masculins, elles prendront la plume pour décrire et dénoncer les conditions de vie en Chine. Parmi cette nouvelle vague d'auteurs, on retrouve Xiao Hong. Les thèmes de l'exclusion et de l'injustice sont au cœur de ses récits, mais aussi celui de la violence faite aux femmes, particulièrement en temps de guerre. Le Mouvement du 4-Mai se déroule, par ailleurs, pendant une période de grande instabilité politique, autant nationale qu'internationale. Xiao Hong écrit au moment où le Japon envahit la Chine du Nord (1931) et cet événement devient la trame de fond de tous ses récits. Ses livres donnent une place aux femmes, mais aussi à tous les exclus, ce qui leur permet de se faire entendre et d'être des acteurs à part entière. Elle devient ainsi un symbole de résistance nationale, car ses récits sont à la fois des témoignages de la violence et un exemple de résilience pour les lecteurs.

Organisme à remercier

The logo for Aeddhum features the word in a light blue, elegant cursive script. The letter 'A' is notably larger and more stylized than the other letters.The FAÉCUM logo consists of a green, rounded shape resembling a hill or a stylized 'A' with a thin black line on top. Below this graphic, the word 'FAÉCUM' is written in a bold, black, serif font.The logo for the University of Montreal features the text 'Université de Montréal' in a black serif font. To the right of the text is a blue stylized logo consisting of two vertical bars connected at the top by a horizontal bar.

**Chaire de Recherche
du Canada sur le
Pluralisme en Santé**

**Chaire de Recherche du Canada
en Histoire de l'Amérique Latine**

Photos



